

Contre la Center parquisation du monde

La société industrielle qui détruit les paysages propose des palliatifs pour les urbains en quête de « ressourcement » : une nature artificialisée, sous cloche, à consommer derrière des clôtures. C'est ce qui fait le succès des Center Parcs, ces complexes touristiques en plein essor. Henri Mora, auteur de Chambard dans les Chambarans (ed. Le Monde à l'envers, 2011), s'oppose à l'implantation d'un tel centre dans un parc naturel de l'Isère.

Pourriez-vous présenter la multinationale « Pierre et vacances » et sa fulgurante expansion ?

Gérard Brémont crée la société Pierre & Vacances en 1967 afin de réaliser une station de ski sans voiture, Avoriaz en Haute-Savoie, qui est devenue le centre du domaine des « Portes du Soleil », comptant 12 stations et 425 km de pistes. Nous pouvons ainsi considérer la société Pierre & Vacances comme étant à l'origine du bétonnage de la montagne.

Durant 25 ans, la société se consacrera à développer des projets touristiques essentiellement dans les Alpes, mais aussi dans des stations balnéaires. Dans les années 1980, elle lance le concept de « nouvelle propriété » : Pierre & Vacances construit des résidences touristiques que des particuliers bénéficiant d'avantages fiscaux peuvent acheter, et les nouveaux propriétaires louent par la suite leurs biens à Pierre & Vacances, chargé de trouver les locataires.

Pierre & Vacances va ainsi prospérer jusqu'à acquérir de nombreuses sociétés et groupes en France et en Europe, parmi lesquels Gran Dorado, les Résidences MGM, Center Parcs, Sunparks, Maeva, Les Senioriales, etc.

Avec près de 50 000 logements (soit plus de 227 000 lits) situés dans 300 sites, 7,5 millions de clients européens et un chiffre d'affaires de 1 306,7 millions d'euros en 2012-2013, le groupe Pierre & Vacances- Center Parcs est devenu, malgré une chute du chiffre d'affaires de sa branche immobilière, le « leader européen des résidences touristiques e du tourisme de proximité • .

Aujourd'hui le groupe continue d'investir en France dans plusieurs nouveaux projets de Center Parcs (notamment dans la Vienne, le Lot-et- Garonne, en Isère, dans le Jura et en Saône-et-Loire), mais aussi dans le gigantesque projet de construction de 6 000 logements mené avec Disneyland Paris « ce sera grand comme sept de nos Center Parcs », s'enthousiasme son président Gérard Brémont. Il se tourne également vers l'étranger, et même en dehors de l'Europe : le groupe vient de créer un nouveau pôle baptisé W2-IM (pour Worldwide Invest Management) afin de « rechercher des capitaux et partenariats étrangers en particulier au- delà des frontières de l'Europe de l'Ouest ». Peut-être qu'après avoir vendu le concept de bulle tropicale en milieu enneigé, Gérard Brémont voudra revenir à ses premières passions et proposer en milieu tropical, au Vietnam ou en Malaisie, des stations de ski sous cloche, comme celle qui existe déjà à Dubaï.

Dans ses publicités, Pierre & vacances se présente comme « leader du tourisme de proximité », et les Center parcs se prétendent des « endroits préservés au cœur de la nature ». De plus, l'entreprise a un programme « vacances durables » labellisé par WWf, est homologuée ISO 14001, soutenue par le ministère du Développement durable... En quoi ces si vertueux complexes touristiques sont destructeurs ?

Dans la société du spectacle, le vrai est un moment du faux. Je veux dire par là qu'une société capitaliste éta- blira, selon ses critères, une véritable politique de protection environnementale en développant un cadre juridique et en établissant des normes qui vont dans ce sens ; mais nous

savons que la réalité dépasse cette administration de l'activité humaine, qui se résume principalement à produire et consommer des marchandises et à s'organiser pour cela. La réalité est que notre société doit répondre à une situation de crises mêlées les unes aux autres (environnementale, économique, politique, sociale, culturelle, existentielle, etc.), qu'elle ne cherche pas à aborder dans son ensemble puisque son organisation s'est forgée de manière à séparer les difficultés, l'initiative sur les buts à atteindre et la direction à prendre revenant toujours aux besoins d'une économie mandatés par les intérêts de la grande industrie et de l'État assurant une paix sociale indispensable à la bonne marche de l'édifice.

Les vitrines publicitaires de Pierre & Vacances ont beau mettre en valeur « un tourisme de proximité » et les « milieux naturels préservés » où sont implantés les Center Parcs, il n'en reste pas moins que la proximité de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs a été présentée à plusieurs reprises comme un atout favorable pour la construction d'un Center Parcs à Roybon ; les clients venant de plus loin seraient bien sûr accueillis pour remplir les bungalows et ses 5 628 lits prévus. L'infrastructure elle-même aurait des conséquences environnementales et sociales importantes si ce projet se réalisait : comment présenter comme vertueux un projet qui vise à faire venir 5 000 personnes, deux fois par semaine il s'agit de courts séjours de 3 et 4 jours durant toute l'année dans une structure réunissant 1 023 bungalows, des boutiques, des restaurants, un centre de séminaires, une ferme pédagogique, un centre équestre, plusieurs équipements sportifs et sa fameuse bulle à l'intérieur de laquelle on trouverait un « espace aquatique et ludique » de 3 100 m³ d'eau chlorée, avec sa « rivière sauvage » et sa végétation tropicale à une température régulée à 29° C ; sans oublier, à l'extérieur du centre puisque Pierre & Vacances propose de goûter « à la vie sans voiture » 4 parkings de 522 places chacun, 11 places de stationnement pour les autocars, 30 places pour les visiteurs et enfin une aire de service de 150 places ? On ne peut pas construire une véritable ville nouvelle de plus de 5 000 habitants en pleine nature, à proximité d'un village de 1300 âmes, sans chambouler totalement l'ensemble des lieux et ses usages avec par exemple la réorganisation des infrastructures routières et l'implantation de ses réseaux d'eau potable, d'électricité et d'évacuation des eaux usées sur 27 km pour atteindre la station d'épuration qui n'aurait pas pu être construite sur place, puisque les ruisseaux existants ne sont pas assez importants pour absorber la quantité traitée.

Concernant la loi sur l'eau, la commission d'enquête vient d'émettre unanimement un avis défavorable au projet de Roybon motivé par 12 raisons, sachant que certaines d'entre elles justifieraient à elles seules un avis défavorable, notamment celles concernant la destruction d'une zone humide et sa compensation ou encore les incidences sur le milieu. Le préfet peut encore décider de ne pas entendre cet avis. Néanmoins, les conclusions sont sévères contre le projet et il aurait du mal à convaincre de son objectivité s'il n'en tenait pas compte.

Nous voyons que malgré le « respect du milieu naturel » qu'elle vante à ses clients, la société Pierre & Vacances a des difficultés à respecter le cadre que la société industrielle s'est donné pour réduire son impact environnemental. Nous pouvons penser cependant qu'elle agira en conséquence, soit en adaptant le projet aux normes et aux règles imposées, soit en proposant le projet ailleurs. Quiconque portera un regard désintéressé sur ce type de projet le jugera totalement aberrant, qu'on veuille le construire à Roybon ou ailleurs, mais pas seulement à cause de son impact environnemental.

Comment expliquer l'essor très rapide de ce type de tourisme ?

Le premier Center Parcs avec piscine à vagues a été créé en 1980 près d'Amsterdam. Mais c'est seulement en 1989 qu'un Center Parcs en France ouvre ses portes près de Verneuil-sur-Avre, bien avant que Pierre & Vacances devienne le seul propriétaire (en 2003). Aujourd'hui Center Parcs

propose une vingtaine de « domaines de vacances » répartis en Europe (4 en France, 2 en Belgique, 9 en Hollande et 5 en Allemagne) .

L'essor très rapide vient probablement de l'image véhiculée par Pierre & Vacances : sa com' envers le public, mais aussi envers les différentes institutions qui ont consenti à soutenir ce type de tourisme. Sous prétexte de créer des emplois et de développer des régions sinistrées économiquement, les pouvoirs publics n'hésitent pas à apporter leur soutien financier sous différentes formes : allègements fiscaux, exonérations de l'impôt sur les bénéfices locatifs, récupération de la TVA sur le bien acheté ; mais aussi, pour ce qui concerne le projet de Roybon, la vente des terrains communaux à des prix dérisoires (0,30 euros le m²), des aides apportées par le conseil général de l'Isère (15 millions d'euros), par la région (7 millions d'euros) et par la communauté de communes (15 millions d'euros) que la société Pierre & Vacances négocie en mettant les conseils généraux en concurrence, le plus offrant remportant le projet dans son département.

Que viennent chercher les clients de ces centres, de plus en plus nombreux en Europe de l'Ouest ?

Ils viennent probablement rechercher la représentation paradisiaque qui leur est proposée : des vacances en pleine nature où l'on peut profiter, nous dit-on, du calme et de l'intimité, mais aussi « les plaisirs de l'eau et les nouvelles sensations aquatiques » dans un univers tropical à 29° C toute l'année. Le client est assuré qu'à l'Aqua Mundo (dans la bulle) « il fait toujours beau et chaud » et que son enfant pourra faire des activités, mais aussi les courses, à pied ou à vélo, tout seul, sans l'inquiétude qu'il se fasse renverser dans « ce village sans voiture ». Une véritable utopie réalisée ! Nous sommes très loin de ce tourisme qui nous proposait de voyager pour découvrir le monde . Ici les paysages ne sont qu'un décor et l'hospitalité, des prestations. L'ailleurs se trouve sous cloche thermostatée et le voyageur n'est plus qu'un vulgaire client. Ce modèle naturel et sécurisant est à l'image de ce qui fait défaut dans le monde réel que nous subissons au quotidien. Le coconnage et le sentiment d'évasion que le groupe Pierre & Vacances promet dans ses publicités à ses clients dans l'enceinte grillagée de ses Center Parcs seraient qu'une espèce de conjuration, un échappatoire momentané (de 3 ou 4 jours) à l'enfer authentique de la société industrielle auquel paradoxalement il participe.

La center parquisation du monde est- elle symptomatique d'une domestication industrielle toujours plus poussée ?

Peut-être davantage que n'importe quel autre consommateur, le touriste veut en avoir pour son argent. L'industrie touristique se consacre donc à ne pas le décevoir et même à le surprendre et lui fabriquer de toutes pièces l'environnement idéalisé qu'il n'avait même jamais pensé pouvoir apprécier, ses goûts se forgeant au fur et à mesure de ce qui lui est offert, ou plutôt vendu. Le temps des vacances, aussi courtes soient-elles, doit sortir le touriste de l'ordinaire et le dépayser. La surenchère due à la concurrence et l'évolution du marché ont pour conséquence une touristification du moindre territoire remarquable pour lequel on trouvera le besoin de le modeler pour attirer toujours davantage le touriste, quitte à rendre l'authenticité fantasmée, totalement artificielle. L'artificialisation et la domestication des territoires et de leurs usages sont symptomatiques de la société marchande et capitaliste qui dans la sur-enchère s'est développée de manière industrielle et morbide.

Que ce soit dans les Chambarans, dans le Jura, à Ungersheim, en Saône-et-Loire, en Sologne (contre un village vacances à Dhuizon). les nombreux projets de Pierre & Vacances se heurtent parfois à une opposition ...

Il y a quelques années, effectivement, l'opiniâtreté du seul maire d'Ungersheim a réussi à bloquer un projet Pierre & Vacances. En Sologne, l'Association pour la protection du site de Veillas s'est vue condamnée aux frais de justice et à payer à titre d'indemnité 2000 € à la commune de Dhuisson et autant au promoteur après les différents recours contre la construction du village vacances qui ont tous été rejetés. Plusieurs associations s'opposent aux différents projets de construction de Center Parcs en cours. Contre le projet de Roybon, qui est le plus ancien, l'association Pour les Chambarans sans Center Parcs (pcscp.org) s'est constituée en 2010. Dans le Jura et en Saône-et-Loire, l'association le Pic Noir et le collectif le Geai du Rousset viennent de se créer il y a quelques mois.

En ce qui concerne les Chambarans, PCSCP a entamé plusieurs recours en justice qui n'ont pas abouti, mais qui ont contrarié fortement les promoteurs et ont permis de gagner du temps durant lequel l'association a organisé des réunions publiques, des promenades sur le site et une manifestation devant le conseil général. Nous avons été plusieurs à quitter l'association que nous considérons trop influencée par le milieu écolo-environnementaliste défendant un « développement économique dans le respect de l'environnement », pour continuer à lutter en toute indépendance et sans compromission dans l'association informelle Quelques opposants à Center Parcs (QoCP). Nous continuons à dénoncer le projet, mais aussi « les capacités de destructions écologiques, sociales et humaines du tourisme » et nous proposons de « réfléchir sur ce qu'il est nécessaire de faire pour sortir de l'économie marchande et de l'obligation qui nous est faite de ne pas penser nos vies autrement ».

Aujourd'hui chacun attend la décision du préfet, suite à l'avis défavorable de la commission d'enquête publique concernant la loi sur l'eau ; enquête à laquelle nous étions plusieurs à ne pas avoir voulu participer puisque nous y dénonçons un « débat saucissonné en tranches (les problèmes environnementaux distincts d'un côté, les problèmes sociaux pris séparément d'un autre, et l'utilité sociale ou la perception du monde en général, avec ses tenants et ses aboutissants jamais pris en compte etc.), [qui] permet aux institutions d'éviter que l'on remette en question le projet et le monde qui le rend possible, dans leur globalité ».

L'opposition aux grands projets nuisibles se développe ces dernières années avec la lutte exemplaire menée contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Pensez-vous que cette contestation globale peut constituer un terreau pour une critique radicale du productivisme et contre l'aseptisation actuelle de l'écologie politique ?

Je pense effectivement que quelque chose est en train de naître dans les esprits, avec ces oppositions qui cherchent aujourd'hui à se fédérer. L'accaparement ou les destructions systématiques de lieux dans le cadre de projets qui ne sont utiles que dans la logistique administrative, politique et économique présente, nous font clairement apparaître la déraison universelle qui nous gouverne. Cette nouvelle conscience commune devrait immanquablement porter tous nos efforts contre l'organisation sociale et le système économique dévastateur actuel. Mais le poids de la résignation reste énorme encore aujourd'hui. Il nous faut donc agir en conséquence et soutenir les différentes perspectives qui agissent dans ce sens.

© La Décroissance, mensuel, page 12, n°112, Septembre 2014